

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

JUILLET
2021

PRINCIPALES TENDANCES

A fin juillet 2021 et en comparaison avec la même période de 2020, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après :

Au niveau des recettes

Une diminution des recettes brutes de 1%, provenant de :

1- la hausse des recettes douanières nettes de 26,4%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 50 MDH à fin juillet 2021 contre 63 MDH un an auparavant :

- droits de douane (+29,5%), compte tenu de remboursements de 14 MDH à fin juillet 2021 contre 8 MDH un an auparavant. A fin juillet 2020, les droits de douane avaient diminué de 6,1% par rapport à leur niveau à fin juillet 2019, soit -324 MDH (4.951 MDH contre 5.275 MDH) ;
- TVA à l'importation (+24,1%), compte tenu de remboursements de 3 MDH à fin juillet 2021 contre 9 MDH un an auparavant. A fin juillet 2020, la TVA à l'importation avait enregistré une baisse de 12,5% par rapport à son niveau à fin juillet 2019, soit -2.716 MDH (18.981 MDH contre 21.697 MDH) ;
- taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (+30,8%), compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 33 MDH à fin juillet 2021 contre 44 MDH à fin juillet 2020. A fin juillet 2020, la TIC sur les produits énergétiques avait enregistré une baisse de 22% par rapport à son niveau à fin juillet 2019, soit -1.997 MDH (7.074 MDH contre 9.071 MDH) ;

2- la hausse de la TIC sur les tabacs manufacturés (+3,7%) et des autres TIC (+32,3%). A fin juillet 2020, la TIC sur les tabacs manufacturés avait baissé de 9,9% par rapport à son niveau à fin juillet 2019, soit -632 MDH (5.764 MDH contre 6.396 MDH) ;

3- la hausse des recettes nettes de la fiscalité domestique de 3,5%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 4.350 MDH à fin juillet 2021 contre 4.600 MDH un an auparavant :

- l'IS a enregistré une baisse de 10,5%, compte tenu de restitutions qui ont été de 305 MDH à fin juillet 2021 contre 355 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2020, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,5 MMDH.

A fin juillet 2021, la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus, instituée par la loi de finances 2021, a rapporté 3,5 MMDH imputés au compte d'affectation spéciale intitulé « Fonds d'appui à la protection sociale et à la cohésion sociale », alors qu'à fin juillet 2020, la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires, instituée par la loi de finances 2019, a généré des recettes de 2,1 MMDH imputés au budget général.

- l'IR (+13,5%), compte tenu de restitutions qui ont été de 127 MDH à fin juillet 2021 contre 61 MDH un an auparavant. Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une hausse de 116% par rapport à leur niveau de fin juillet 2020. A fin juillet 2020, l'IR avait enregistré une diminution de 6,3% par rapport à son niveau à fin juillet 2019, soit -1.679 MDH (24.798 MDH contre 26.477 MDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré une hausse de 12%.

- la TVA à l'intérieur (+21,6%), compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 3.781 MDH à fin juillet 2021 contre 4.145 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2020, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 42,2 MMDH. A fin juillet 2020, la TVA à l'intérieur avait baissé de 3,6% par rapport à son niveau à fin juillet 2019, soit -586 MDH (15.895 MDH contre 16.481 MDH).

A fin juillet 2021, les remboursements de TVA à l'intérieur (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) ont été de 5.404 MDH contre 5.922 MDH un an auparavant ;

- les droits d'enregistrement et de timbre ont été de 9.688 MDH à fin juillet 2021 contre 8.034 MDH un an auparavant, en augmentation de 20,6% ou +1.654 MDH. A fin juillet 2020, les droits d'enregistrement et de timbre avaient enregistré une baisse de 21,7% par rapport à leur niveau à fin juillet 2019, soit -2.231 MDH (8.034 MDH contre 10.265 MDH).
- les majorations de retard (+17,5%), résultant de recettes brutes de 881 MDH contre 672 MDH et de dégrèvements de 137 MDH à fin juillet 2021 contre 39 MDH un an auparavant. A fin juillet 2020, les majorations de retard avaient enregistré une diminution de 36,5% par rapport à leur niveau à fin juillet 2019, soit -387 MDH (672 MDH contre 1.059 MDH).

4- la baisse des recettes non fiscales de 46,6% en raison notamment de la diminution des versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général (4.105 MDH contre 16.386 MDH) et des fonds de concours (498 MDH contre 4.141 MDH), conjuguée à l'augmentation des recettes de monopoles (5.248 MDH contre 3.341 MDH) et des recettes en atténuation de dépenses de la dette (1.311 MDH contre 1.087 MDH).

Au niveau des dépenses

1- un taux d'engagement global des dépenses de 56% et un taux d'émission sur engagements de 82%, contre respectivement 56% et 86% un an auparavant ;

2- une augmentation des dépenses ordinaires de 5% provenant de :

- la hausse de 4,7% des dépenses de biens et services, due à la hausse de 6,2% des dépenses de personnel et de 1,6% des autres dépenses de biens et services ;
- l'augmentation de 6,5% des charges en intérêts de la dette ;
- la hausse de 15,2% des émissions de la compensation ;
- la baisse de 5,6% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur et à l'importation (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) est de 5.409 MDH contre 5.934 MDH à fin juillet 2020.

3- une baisse des dépenses d'investissement émises de 4,9%, passant de 41,1 MMDH à fin juillet 2020 à 39,1 MMDH à fin juillet 2021, en raison de la diminution de 20,4% des dépenses des charges communes et de la hausse de 12,2% des dépenses des ministères.

Soldes du Trésor

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire négatif de 10,4 MMDH contre un solde ordinaire négatif de 1,7 MMDH un an auparavant;
- un déficit du Trésor de 39,5 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 10,1 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 41,6 MMDH à fin juillet 2020 compte tenu d'un solde positif de 1,3 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR

(Hors TVA des collectivités territoriales)

En millions de dirhams

	Juillet 2020	LF 2021	Juillet 2021	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES ORDINAIRES	143 680	226 922	142 253	62,7%	-1,0%
1.1- Recettes fiscales⁽¹⁾ :	116 891	201 892	127 957	63,4%	9,5%
Impôts directs	55 361	80 712	53 937	66,8%	-2,6%
Impôts indirects	48 545	95 604	57 917	60,6%	19,3%
Droits de douane	4 951	10 837	6 415	59,2%	29,6%
Droits d'enregistrement et de timbre	8 034	14 739	9 688	65,7%	20,6%
1.2- Recettes non fiscales :	26 789	25 030	14 296	57,1%	-46,6%
Monopole et participations	3 341	17 118	5 248	30,7%	57,1%
Privatisation	0	4 000	0	0,0%	
Domaine	182	255	268	105,1%	47,3%
Autres recettes ⁽²⁾	23 266	3 657	8 780	240,1%	-62,3%
2- DEPENSES ORDINAIRES⁽³⁾	145 403	254 253	152 699	60,1%	5,0%
2.1- Biens et services :	115 789	205 721	121 245	58,9%	4,7%
Personnel	78 093	139 863	82 963	59,3%	6,2%
Autres biens et services ⁽³⁾	37 696	65 858	38 282	58,1%	1,6%
2.2- Intérêts de la dette :	19 480	28 678	20 750	72,4%	6,5%
Intérieure	17 408	24 560	17 985	73,2%	3,3%
Extérieure	2 072	4 118	2 765	67,1%	33,4%
2.3- Compensation⁽³⁾	5 471	13 540	6 304	46,6%	15,2%
2.4- Rembours. dégrèv. et restitut. fiscaux⁽⁴⁾	4 663	6 314	4 400	69,7%	-5,6%
3- SOLDE ORDINAIRE	-1 723	-27 331	-10 446		
4- INVESTISSEMENT⁽³⁾	41 117	77 202	39 122	50,7%	-4,9%
5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	1 103	916	9 379		
6- SOLDE DES SEGMA	179	0	683		
7- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL⁽⁵⁾	-41 558	-103 617	-39 506		
8- VARIATION DES INSTANCES	-6 575	0	-17 434		
9- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT	-48 133	-103 617	-56 940		
10- FINANCEMENT INTERIEUR :	38 194	67 766	54 111		
Dont :					
Adjudications	42 176		31 707		
Dépôts au Trésor	-9 462		11 089		
Compte courant à BAM	-2 079		2 543		
11- FINANCEMENT EXTERIEUR :	9 939	35 851	2 829		
Tirages et dons	14 670	42 500	8 813		
Amortissement	-4 731	-6 649	-5 984		

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et les dépenses des CST concernés.

(2) les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses de la dette, de la redevance gazoduc et des recettes diverses des différents ministères.

(3) les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi organique relative à la loi de finances). Les autres biens et services regroupent les dépenses de matériel et les charges communes de fonctionnement hors dépenses de compensation.

(4) les remboursements, dégrèvements et restitutions concernent l'ensemble de la fiscalité domestique et douanière (cf. détail à la page 10).

(5) tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2021.

RECETTES ORDINAIRES

	Juillet 2020	LF 2021	Juillet 2021	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES⁽¹⁾	116 891	201 892	127 957	63,4%	9,5%
IMPÔTS DIRECTS	55 361	80 712	53 937	66,8%	-2,6%
<i>Taxe Professionnelle⁽²⁾</i>	195	69	124	179,7%	-36,4%
<i>Impôt sur les Sociétés</i>	27 542	38 672	24 633	63,7%	-10,6%
<i>Impôt sur le Revenu</i>	24 798	39 880	28 198	70,7%	13,7%
<i>Taxe d'Habitation⁽²⁾</i>	20	34	15	44,1%	-25,0%
<i>Contribution Sociale de Solidarité sur les bénéficiaires</i>	2 124	0	72		-96,6%
<i>Majorations de retard</i>	672	1 997	881	44,1%	31,1%
<i>Autres⁽³⁾</i>	10	60	14	23,3%	40,0%
DROITS DE DOUANE^(*)	4 951	10 837	6 415	59,2%	29,6%
IMPÔTS INDIRECTS	48 545	95 604	57 917	60,6%	19,3%
TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION^(*) :	13 669	29 094	16 302	56,0%	19,3%
<i>Tabacs manufacturés^(*)</i>	5 764	11 211	5 978	53,3%	3,7%
<i>Produits énergétiques^(*)</i>	7 074	15 950	9 225	57,8%	30,4%
<i>Autres^(*)</i>	831	1 933	1 099	56,9%	32,3%
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :	34 876	66 510	41 615	62,6%	19,3%
<i>à l'intérieur</i>	15 895	30 270	18 066	59,7%	13,7%
<i>à l'importation^(*)</i>	18 981	36 240	23 549	65,0%	24,1%
DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE	8 034	14 739	9 688	65,7%	20,6%
RECETTES NON FISCALES	26 789	25 030	14 296	57,1%	-46,6%
<i>Domaine</i>	182	255	268	105,1%	47,3%
<i>Monopoles et participations</i>	3 341	17 118	5 248	30,7%	57,1%
<i>Privatisation⁽⁴⁾</i>	0	4 000	0	0,0%	
<i>Fonds de concours et dons</i>	4 141	0	498		-88,0%
<i>Recettes en atténuation de dépenses de la dette</i>	1 087	1 000	1 311	131,1%	20,6%
<i>Redevance gazoduc^(*)</i>	247	0	454		83,8%
<i>Recettes diverses⁽⁵⁾</i>	17 791	2 657	6 517	245,3%	-63,4%
TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES	143 680	226 922	142 253	62,7%	-1,0%

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et des CST concernés.

(2) il s'agit de la part de l'Etat dans le produit de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation.

(3) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons.

(4) « Produits de cession des participations de l'Etat » rubrique 1100013000860060 du budget général.

(5) les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancellerie, etc... A partir de 2016, les recettes diverses tiennent compte des versements de certains CST et SEGMA au budget général, en application des dispositions de la loi organique relative à la loi de finances qui interdit les versements entre SEGMA et entre SEGMA et CST (article 22), entre CST et entre CST et SEGMA (article 27). Des versements peuvent être effectués au profit du budget général à partir des SEGMA et des CST (articles 22 et 27).

(*) A compter du 1^{er} janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32).

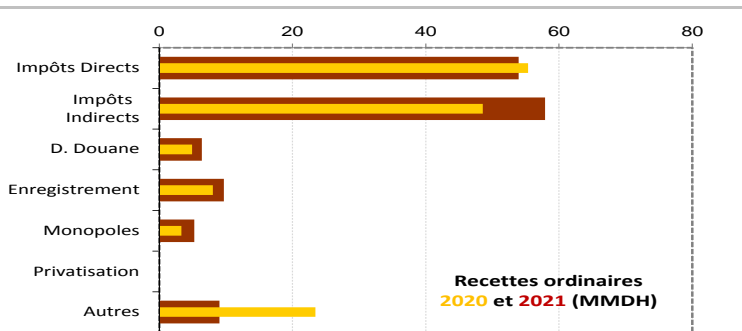
La situation des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin juillet 2021 laisse apparaître une baisse des recettes ordinaires brutes de 1% et une hausse des dépenses ordinaires émises de 5% dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 10,4 MMDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 56,9 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 2,8 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 54,1 MMDH.

1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires brutes¹ se sont établies à 142,3 MMDH contre 143,7 MMDH à fin juillet 2020, en baisse de 1% ou -1,4 MMDH.

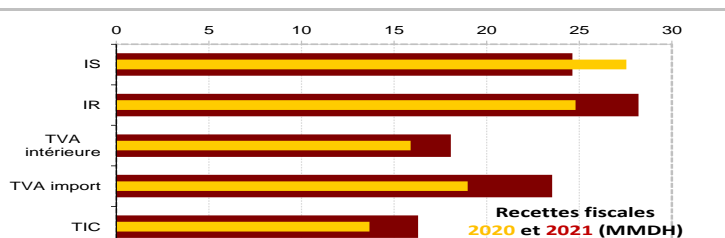
Ceci s'explique par la diminution des impôts directs de 2,6% et des recettes non fiscales de 46,6%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 29,6%, des impôts indirects de 19,3% et des droits d'enregistrement et de timbre de 20,6%.



1.1- RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales brutes ont été de 128 MMDH contre 116,9 MMDH à fin juillet 2020, en augmentation de 9,5% ou +11 MMDH.

L'évolution des recettes fiscales résulte de la hausse des recettes douanières de 26,4% et de la fiscalité domestique de 3%.



1.1.1-RECETTES DOUANIERES²

Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 39.139 MDH à fin juillet 2021 contre 30.945 MDH un an auparavant, en hausse de 26,5% ou +8.194 MDH par rapport à leur niveau à fin juillet 2020, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 50 MDH à fin juillet 2021 contre 63 MDH un an auparavant.

Les recettes douanières brutes ont été de 39.189 MDH à fin juillet 2021 contre 31.006 MDH un an auparavant, en hausse de 26,4% ou +8.183 MDH par rapport à leur niveau à fin juillet 2020.

- Droits de douane

Les recettes nettes des droits de douane réalisées à fin juillet 2021 ont atteint 6.401 MDH contre 4.943 MDH un an auparavant, soit une hausse de 29,5% ou +1.458 MDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 14 MDH contre 8 MDH à fin juillet 2020. A fin juillet 2020, les droits de douane ont diminué de 6,1% par rapport à leur niveau à fin juillet 2019, soit -324 MDH (4.951 MDH contre 5.275 MDH).

- TVA à l'importation

Les recettes nettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 23.546 MDH à fin juillet 2021 contre 18.972 MDH à fin juillet 2020, enregistrant ainsi une hausse de 24,1% ou +4.574 MDH. Les remboursements de la TVA à l'importation ont été de 3 MDH à fin juillet 2021 contre 9 MDH un an auparavant. A fin juillet 2020, la TVA à l'importation avait enregistré une baisse de 12,5% par rapport à son niveau à fin juillet 2019, soit -2.716 MDH (18.981 MDH contre 21.697 MDH).

La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une hausse de 23,9% ou +692 MDH et celle sur les autres produits une augmentation de 24,1% ou +3.882 MDH.

- TIC sur les produits énergétiques

Les recettes nettes de la TIC sur les produits énergétiques ont atteint 9.192 MDH contre 7.030 MDH, en augmentation de 30,8% par rapport à leur niveau de fin juillet 2020 ou +2.162 MDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 33 MDH à fin juillet 2021 contre 44 MDH un an auparavant.

¹ Il s'agit des recettes brutes, compte non tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

² A compter du 1^{er} janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32).

A fin juillet 2020, la TIC sur les produits énergétiques avait enregistré une baisse de 22% par rapport à son niveau à fin juillet 2019, soit -1.997 MDH (7.074 MDH contre 9.071 MDH).

Les recettes brutes de la TIC sur les produits énergétiques ont été de 9.225 MDH contre 7.074 MDH, en hausse de 30,4% par rapport à leur niveau de fin juillet 2020 ou +2.151 MDH.

1.1.2- FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes nettes³ réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 77,3 MMDH à fin juillet 2021 contre 74,7 MMDH à fin juillet 2020, en hausse de 3,5% ou +2.651 MDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général de 4.350 MDH à fin juillet 2021 contre 4.600 MDH un an auparavant.

Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 81,7 MMDH à fin juillet 2021 contre 79,3 MMDH à fin juillet 2020, soit une hausse de 3% ou +2.401 MDH.

- Impôt sur les sociétés

Les recettes nettes de l'impôt sur les sociétés ont été de 24.328 MDH à fin juillet 2021 contre 27.187 MDH un an auparavant, en baisse de 10,5% ou -2.859 MDH, compte tenu de restitutions qui ont été de 305 MDH à fin juillet 2021 contre 355 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2020, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,5 MMDH⁴.

Les recettes brutes de l'IS ont été de 24.633 MDH à fin juillet 2021 contre 27.542 MDH à fin juillet 2020, en diminution de 10,6% ou -2.909 MDH.

- Impôt sur le revenu

Les recettes nettes de l'IR à fin juillet 2021 ont enregistré une hausse de 13,5% par rapport à leur niveau à fin juillet 2020 (28.071 MDH contre 24.737 MDH), soit +3.334 MDH, compte tenu de restitutions de 127 MDH contre 61 MDH un an auparavant. A fin juillet 2020, l'IR avait enregistré une diminution de 6,3% par rapport à son niveau à fin juillet 2019, soit -1.679 MDH (24.798 MDH contre 26.477 MDH).

Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une augmentation de 116% ou +1.424 MDH par rapport à leur niveau de 2020 (2.652 MDH contre 1.228 MDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré un accroissement de 12% ou +620 MDH.

Recettes brutes de l'Impôt sur le Revenu			
	2020	2021	Evolution en %
IR total	24 798	28 198	13,7%
dont IR prélevé par la DDP	5 170	5 790	12,0%

- Contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires⁵

A fin juillet 2021, les recettes au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires ont été de 72 MDH contre 2.124 MDH un an auparavant.

- TVA à l'intérieur

Les recettes nettes générées par la TVA à l'intérieur à fin juillet 2021 se sont établies à 14.285 MDH contre 11.750 MDH à fin juillet 2020, en hausse de 21,6% ou +2.535 MDH, compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 3.781 MDH à fin juillet 2021 contre 4.145 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2020, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 42,2 MMDH⁶. A fin juillet 2020, la TVA à l'intérieur avait baissé de 3,6% par rapport à son niveau à fin juillet 2019, soit -586 MDH (15.895 MDH contre 16.481 MDH).

Les recettes brutes de la TVA à l'intérieur ont été de 18.066 MDH contre 15.895 MDH un an auparavant, en hausse de 13,7% ou +2.171 MDH.

³ Il s'agit des recettes brutes diminuées des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

⁴ Données de la Direction Générale des Impôts.

⁵ Il s'agit de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires instituée par la loi de finances 2019 et imputée au budget général.

⁶ Données de la Direction Générale des Impôts.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur a été de 5.404 MDH à fin juillet 2021 contre 5.922 MDH à fin juillet 2020, soit -518 MDH. Les remboursements de TVA (5.404 MDH) sont imputés à raison de 70% au budget général, soit 3.781 MDH, et de 30% au compte d'affectation spéciale « Part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA », soit 1.621 MDH.

- Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits d'enregistrement et de timbre ont été de 9.688 MDH à fin juillet 2021 contre 8.034 MDH un an auparavant, soit une augmentation de 20,6% ou +1.654 MDH. A fin juillet 2020, les droits d'enregistrement et de timbre avaient enregistré une baisse de 21,7% par rapport à leur niveau à fin juillet 2019, soit -2.231 MDH (8.034 MDH contre 10.265 MDH).

- Majorations de retard

Les recettes nettes au titre des majorations de retard ont enregistré une hausse de 17,5%, résultant de recettes brutes de 881 MDH contre 672 MDH et de dégrèvements de 137 MDH à fin juillet 2021 contre 39 MDH un an auparavant. A fin juillet 2020, les majorations de retard avaient enregistré une diminution de 36,5% par rapport à leur niveau à fin juillet 2019, soit -387 MDH (672 MDH contre 1.059 MDH).

- Autres impôts directs

Les autres impôts directs (part du budget général dans le produit de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation, taxe de licence, ...) ont été de 153 MDH contre 225 MDH, en baisse de 32% ou -72 MDH.

1.2-RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales ont été de 14,3 MMDH contre 26,8 MMDH un an auparavant, en baisse de 46,6% ou -12,5 MMDH, en raison notamment de la diminution des versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général (4,1 MMDH contre 16,4 MMDH) et des fonds de concours (498 MDH contre 4.141 MDH), conjuguée à l'augmentation des recettes de monopoles (5.248 MDH contre 3.341 MDH), des recettes en atténuation de dépenses de la dette (1.311 MDH contre 1.087 MDH) et de la redevance gazoduc (454 MDH contre 247 MDH).

- Monopoles et participations

Les recettes des monopoles et participations ont été de 5.248 MDH à fin juillet 2021 contre 3.341 MDH à fin juillet 2020, en hausse de 57,1% ou +1,9 MMDH.

Ces recettes ont été versées notamment par l'OCP (2 MMDH contre 1 MMDH), l'Agence de la conservation foncière (2 MMDH contre 700 MDH) et Bank Al-Maghrib (804 MDH contre 916 MDH).

Produit des monopoles et participations				
	2020	LF 2021	2021	Taux de réalis.
B.A.M	916	1 003	804	80,2%
I.A.M	0	1 178	0	0,0%
O.C.P	1 000	4 100	2 000	48,8%
ANCFCC	700	3 280	2 000	61,0%
Autres	725	7 557	444	5,9%
TOTAL	3 341	17 118	5 248	30,7%

- Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales ont enregistré une diminution de 62,3%, due pour l'essentiel à la baisse des versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général (4,1 MMDH contre 16,4 MMDH) et des fonds de concours (498 MDH contre 4.141 MDH).

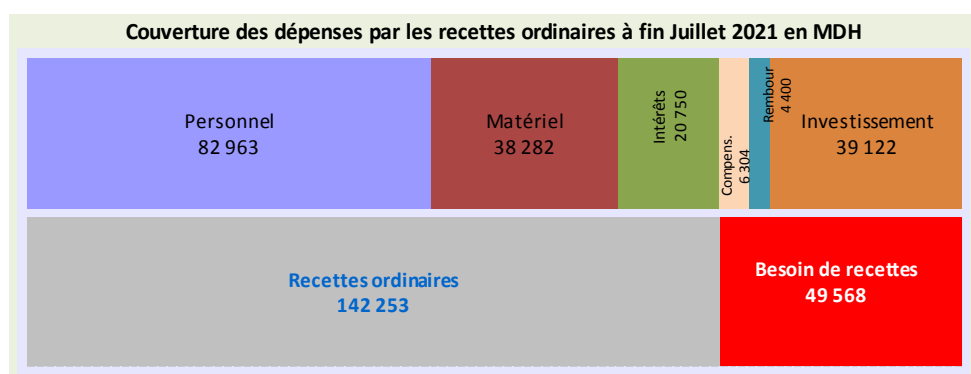
Structure des recettes ordinaires nettes

A fin juillet 2021, les dix principales natures de recettes nettes ci-après représentent 93,4% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 37,8 MMDH, la TVA constitue la première source de recettes du budget général de l'Etat.

Principales natures de recettes nettes du budget général à fin Juillet 2021				
Nature	Recettes ordinaires en millions DH		Evol en %	Structure
1 Taxe sur la valeur ajoutée	37 831		▲ 23,1%	27,4%
- à l'importation	23 546		▲ 24,1%	17,1%
- à l'intérieur	14 285		▲ 21,6%	10,4%
2 Impôt sur le revenu	28 071		▲ 13,5%	20,4%
3 Impôt sur les sociétés	24 328		▼ 10,5%	17,6%
4 Droits d'enregistrement	9 688		▲ 20,6%	7,0%
5 TIC prod. énergétiques	9 192		▲ 30,8%	6,7%
6 Droits de douane	6 401		▲ 29,5%	4,6%
7 TIC tabacs manufacturés	5 978		▲ 3,7%	4,3%
8 Monopoles	5 248		▲ 57,1%	3,8%
9 Recettes en atténuation de dépenses	1 311		▲ 20,6%	1,0%
10 Majorations de retard	744		▲ 17,5%	0,5%

Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin juillet 2021, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 93,2% contre 98,8% un an auparavant. Ainsi, à fin juillet 2021, 58,3% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 26,9% aux dépenses de matériel et 14,6% aux intérêts de la dette.



Ainsi, une partie des dépenses émises au titre du budget général de l'Etat a été financée principalement par le recours à l'emprunt.

2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

2.1- ENGAGEMENTS

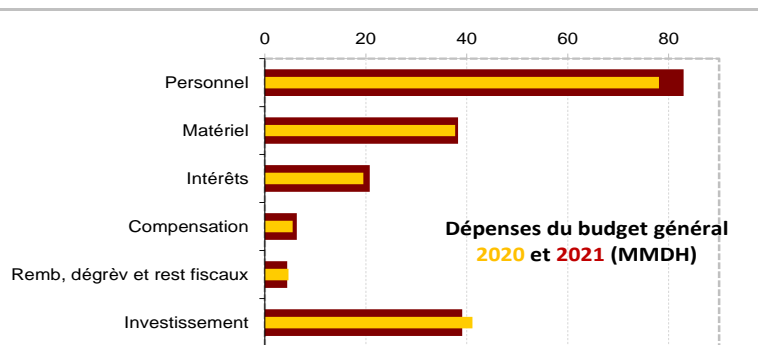
A fin juillet 2021, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 334,9 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 56%, soit le même niveau à fin juillet 2020. Le taux d'émission sur engagements a été de 82% contre 86% un an auparavant.

Situation des engagements^(*) de dépenses 2020					
	Crédits Disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagement
	1	2	3	(2) / (1)	(3) / (2)
Fonctionnement	226 521	139 476	131 949	62%	95%
Investissement	91 241	56 630	39 122	62%	69%
C.S.T	196 552	87 205	54 949	44%	63%
SEGMA	4 433	2 104	659	47%	31%
Dette	77 663	49 446	49 446	64%	100%
TOTAL	596 410	334 861	276 125	56%	82%

(*) Intégrant des émissions non soumises à engagement (personnel, dette, ...)

2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 220,5 MMDH à fin juillet 2021, en baisse de 1,8% par rapport à leur niveau à fin juillet 2020, en raison de la diminution de 4,9% des dépenses d'investissement et de 14% des charges de la dette budgétisée⁷, et de la hausse de 4,8% des dépenses de fonctionnement.



DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL					
	2020	LF 2021	2021	Réalisé	Variation
Fonctionnement	125 923	225 576	131 949	58%	4,8%
Investissement	41 117	77 202	39 122	51%	-4,9%
Dette	57 466	77 663	49 446	64%	-14,0%
TOTAL	224 506	380 441	220 517	58%	-1,8%

⁷ Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans.

La diminution des charges de la dette budgétisée de 14% s'explique par la baisse de 24,5% des remboursements du principal (28,7 MMDH contre 38 MMDH) et par la hausse de 6,5% des intérêts de la dette (20,8 MMDH contre 19,5 MMDH).

2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises ont été de 131,9 MMDH, dont 83 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 6,2%. Les dépenses de matériel ont augmenté de 9,6% (32,9 MMDH contre 30 MMDH) et les dépenses des charges communes ont diminué de 11,2% (11,7 MMDH contre 13,1 MMDH) malgré la hausse de 15,2% des émissions de la compensation (6,3 MMDH contre 5,5 MMDH).

La part du budget général dans les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux a diminué de 5,6% en raison du recul des remboursements de la TVA à l'intérieur (3.781 MDH contre 4.145 MDH).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2020	LF 2021	2021	Réalisé	Variation
Personnel	78 093	139 863	82 963	59%	6,2%
Matériel	30 032	50 702	32 920	65%	9,6%
Charges communes	13 135	24 547	11 666	48%	-11,2%
<i>dont compensation</i>	5 471	13 450	6 304	47%	15,2%
Dépenses imprévues		4 150			
Remb, dégr, rest fiscaux	4 663	6 314	4 400	70%	-5,6%
TOTAL	125 923	225 576	131 949	58%	4,8%

Le montant des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux imputé au budget général a diminué de 5,6% en raison notamment de la baisse de 364 MDH des remboursements de la TVA intérieure et de 50 MDH des restitutions de l'IS, étant précisé que les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement, de 42,2 MMDH et de 4,5 MMDH à fin décembre 2020.

Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin juillet 2021 se sont établis à 83 MMDH contre 78,1 MMDH, en hausse de 6,2% par rapport à leur niveau de fin juillet 2020 ou +4.870 MDH. Les salaires servis par la DDP ont été de 71,6 MMDH, en hausse de 6,6%, en raison de l'augmentation de la masse salariale structurelle de 2,6% et des rappels de 195,9% (4.042 MDH contre 1.366 MDH).

Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 38,3 MMDH, en hausse de 1,6% ou +586 MDH. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit de divers établissements et entreprises publics (19,7 MMDH contre 16,1 MMDH) et des comptes spéciaux du Trésor (2,1 MMDH contre 6 MMDH).

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 20.750 MDH à fin juillet 2021 contre 19.480 MDH à fin juillet 2020, en augmentation de 6,5% ou +1.270 MDH. Cette hausse s'explique par l'augmentation des charges en intérêts de la dette intérieure de 3,3% (17.985 MDH contre 17.408 MDH) et par celles de la dette extérieure de 33,4% (2.765 MDH contre 2.072 MDH).

Compensation

A fin juillet 2021, les émissions au titre des dépenses de la compensation ont été de 6.304 MDH contre 5.471 MDH à fin juillet 2020, en hausse de 15,2% ou +833 MDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux ont été de 4.400 MDH contre 4.663 MDH, en baisse de 5,6% ou -263 MDH. Cette diminution s'explique en grande partie par le recul des remboursements, dégrèvements et restitutions au titre de la fiscalité domestique (4.350 MDH contre 4.600 MDH) en raison notamment de la baisse des remboursements de la TVA (3.781 MDH contre 4.145 MDH) et des restitutions de l'IS (305 MDH contre 355 MDH).

A fin décembre 2020, les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement de 42,2 MMDH et de 4,5 MMDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux					
	2020	LF 2021	2021	Réalisé	Variation
1- Fiscalité domestique	4 600	6 166	4 350	70,5%	-5,4%
Impôt sur les sociétés	355	436	305	70,0%	-14,1%
Impôt sur le revenu	61	83	127	153,0%	108,2%
TVA intérieure	4 145	5 556	3 781	68,1%	-8,8%
Majorations de retard	39	73	137	187,7%	251,3%
Droits d'enreg. et timbre	0	10	0		
Autres	0	8	0		
2- Fiscalité douanière	63	148	50	33,8%	-20,6%
Droits d'importation	8	25	14	56,0%	75,0%
TIC prod. énergétiques	44	24	33	137,5%	-25,0%
TIC tabacs manufacturés	2	0	0		
Autres TIC	0	7	0		
TVA à l'importation	9	47	3	6,4%	-66,7%
Autres	0	45	0		
TOTAL	4 663	6 314	4 400	69,7%	-5,6%

SOLDE ORDINAIRE

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin juillet 2021 a été négatif de 10,4 MMDH contre un solde ordinaire négatif de 1,7 MMDH un an auparavant.

2.2.2- INVESTISSEMENT

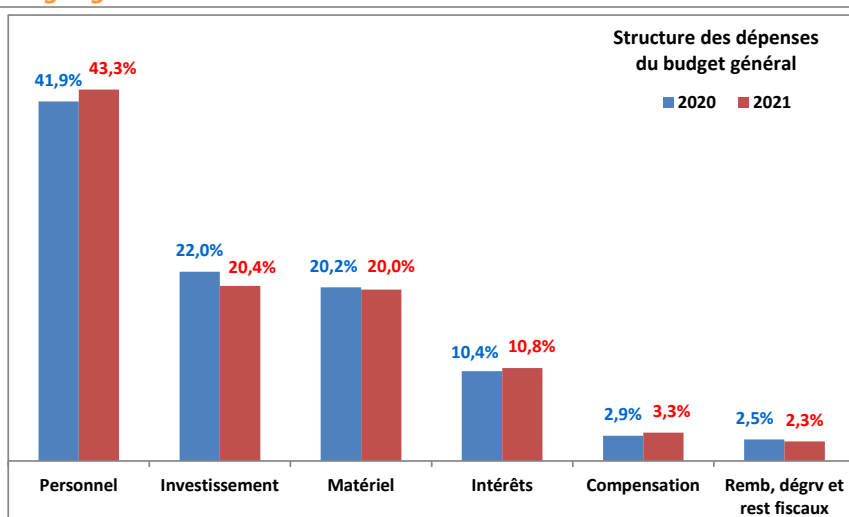
Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 39,1 MMDH à fin juillet 2021 contre 41,1 MMDH un an auparavant, en baisse de 4,9% ou -2 MMDH, suite à la hausse des dépenses des ministères de 12,2% et à la baisse des dépenses des charges communes de 20,4%.

Les dépenses d'investissement tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 14,3 MMDH contre 18,9 MMDH à fin juillet 2020.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2020	LF 2021	2021	Réalisé	Var%
Investissement total :	41 117	77 202	39 122	51%	-4,9%
1- Ministères	19 584	48 870	21 979	45%	12,2%
2- Charges communes :	21 533	28 332	17 143	61%	-20,4%
- Concours divers	18 872	22 549	14 320	64%	-24,1%
- Ristournes d'intérêts	100	246	45	18%	-55,0%
- Autres	2 561	5 537	2 778	50%	8,5%

Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin juillet 2020 et fin juillet 2021 fait ressortir une hausse de la part des dépenses de personnel, des intérêts de la dette et des émissions de la compensation, conjuguée à la baisse de la part des dépenses de matériel, des dépenses d'investissement et des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.



3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

	RECETTES ^(*)			DEPENSES ^(*)			Flux nets 2021
	2020	LF 2021	2021	2020	LF 2021	2021	
C.A.S	71 600	83 329	51 706	73 775	81 289	45 768	5 938
TVA des Coll.Terr.	14 947	28 504	17 835	16 262	28 504	15 086	2 749
Part régions (IS, IR, ...)	4 155	9 000	5 229	3 995	9 000	5 458	-229
I.N.D.H	1 103	3 350	1 634	734	3 350	929	705
Soutien prix. prd.alim.	149	600	146	0	600	0	146
F.S. Routier	1 565	2 700	1 873	641	2 700	1 460	413
F.D. Agricole	2 727	4 000	3 280	3 093	4 000	3 607	-327
Emploi domanial	887	1 520	901	9 289	1 520	1 279	-378
Lutte contre chômage	1 144	1 500	1 213	969	1 500	861	352
Dons des pays du CCG	121	1 800	88	351	0	451	-363
Appui Cohés. Sociale	737	9 500	4 982	1 494	9 500	2 292	2 690
F.S. Habitat	1 089	2 000	1 280	936	2 000	696	584
Gestion Covid-19	33 696	0	791	24 652	0	5 291	-4 500
Autres CAS	9 280	18 855	12 454	11 359	18 615	8 358	4 096
C. Dép. Dotation^(**)	12 869	10 801	12 614	9 502	10 801	9 112	3 502
Autres C.S.T	5	170	8	94	1 295	69	-61
TOTAL	84 474	94 300	64 328	83 371	93 385	54 949	9 379

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 64,3 MMDH. Ces recettes tiennent compte des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 14,3 MMDH contre 18,9 MMDH à fin juillet 2020 et d'une recette de 3,5 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021.

Les dépenses émises ont été de 54,9 MMDH. Elles intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 1.680 MDH.

Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 9,4 MMDH.

(*) Les recettes et les dépenses des comptes spéciaux du Trésor représentent les flux de l'année. Elles ne tiennent pas compte des soldes reportés de l'année N-1 sur l'année N.

Les dépenses des CST tiennent compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

()** Comptes de dépenses sur dotation.

4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

	Services de l'Etat gérés de manière autonome ^(*)				
	2020	LF 2021	2021	Réalisé	Variation
Exploitation :	236	0	730		209,3%
Recettes	886	1 913	1 274	67%	43,8%
Dépenses	650	1 913	544	28%	-16,3%
Equipement :	-57	0	-47		-17,5%
Recettes	65	272	68	25%	4,6%
Dépenses	122	272	115	42%	-5,7%

A fin juillet 2021, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 1.342 MDH contre 951 MDH à fin juillet 2020, en hausse de 41,1%.

Les dépenses ont été de 659 MDH à fin juillet 2021 contre 772 MDH un an auparavant, en diminution de 14,6%.

(*) Les recettes et les dépenses des services de l'Etat gérés de manière autonome représentent les flux de l'année. Elles ne tiennent pas compte des soldes reportés de l'année N-1 sur l'année N.

TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS

A fin juillet 2021, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 62,7% des prévisions, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 60,1% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 50,7%.

Réalisation des prévisions de la loi de finances 2021 en MDH				
	LF 2021	Juillet 2021	Taux de réalisation	Restes à réaliser
1- RECETTES ORDINAIRES	<u>226 922</u>	<u>142 253</u>	<u>62,7%</u>	<u>-84 669</u>
1.1- Recettes fiscales :	201 892	127 957	63,4%	-73 935
<i>Impôts directs</i>	80 712	53 937	66,8%	-26 775
<i>Impôt sur les sociétés</i>	38 672	24 633	63,7%	-14 039
<i>Impôt sur le revenu</i>	39 880	28 198	70,7%	-11 682
<i>Impôts indirects</i>	95 604	57 917	60,6%	-37 687
<i>TVA à l'intérieur</i>	30 270	18 066	59,7%	-12 204
<i>TVA à l'importation</i>	36 240	23 549	65,0%	-12 691
<i>Taxes intérieures de consommation</i>	29 094	16 302	56,0%	-12 792
<i>Droits de douane</i>	10 837	6 415	59,2%	-4 422
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	14 739	9 688	65,7%	-5 051
1.2- Recettes non fiscales :	25 030	14 296	57,1%	-10 734
<i>Monopole et participations</i>	17 118	5 248	30,7%	-11 870
<i>Domaine</i>	255	268	105,1%	13
<i>Autres recettes</i>	7 657	8 780	114,7%	1 123
2- DEPENSES ORDINAIRES	<u>254 253</u>	<u>152 699</u>	<u>60,1%</u>	<u>-101 554</u>
2.1- Biens et services :	205 721	121 245	58,9%	-84 476
<i>Personnel</i>	139 863	82 963	59,3%	-56 900
<i>Autres biens et services</i>	65 858	38 282	58,1%	-27 576
2.2- Intérêts de la dette :	28 678	20 750	72,4%	-7 928
<i>Intérieure</i>	24 560	17 985	73,2%	-6 575
<i>Extérieure</i>	4 118	2 765	67,1%	-1 353
2.3- Compensation	13 540	6 304	46,6%	-7 236
2.4- Rembours, dégrèv et restit fiscaux	6 314	4 400	69,7%	-1 914
3- INVESTISSEMENT	77 202	39 122	50,7%	-38 080

DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 39,5 MMDH à fin juillet 2021 contre un déficit budgétaire de 41,6 MMDH un an auparavant.

ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 4,3 MMDH à fin juillet 2021 contre 21,7 MMDH à fin décembre 2020, soit une diminution de 17,4 MMDH.

5- FINANCEMENT

Compte tenu d'un besoin de financement de 56,9 MMDH contre un besoin de financement de 48,1 MMDH à fin juillet 2020 et d'un flux net positif de 2,8 MMDH du financement extérieur contre un flux net positif de 9,9 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 54,1 MMDH contre un recours au financement intérieur pour 38,2 MMDH à fin juillet 2020.

FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin juillet 2021, le financement extérieur net a été positif de 2,8 MMDH. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 6 MMDH et les tirages ont été de 8,8 MMDH, dont 3,2 MMDH auprès de la BIRD.

FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 31,7 MMDH contre 42,2 MMDH un an auparavant ;
- de la hausse des dépôts au Trésor de 11,1 MMDH contre une baisse de 9,5 MMDH à fin juillet 2020 ;
- de la ponction sur les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 2,5 MMDH contre une reconstitution de 2,1 MMDH à fin juillet 2020 ;
- et des autres moyens de financement notamment, le numéraire chez les comptables publics, les chèques remis à l'encaissement durant les derniers jours de juillet 2021 et dont le compte courant du Trésor à Bank Al-Maghrib ne sera crédité que début août, les avances aux régisseurs, ...

Dépôts au Trésor

Les dépôts au Trésor ont été de 84,6 MMDH à fin juillet 2021 contre 73,5 MMDH à fin décembre 2020, en hausse de 11,1 MMDH.

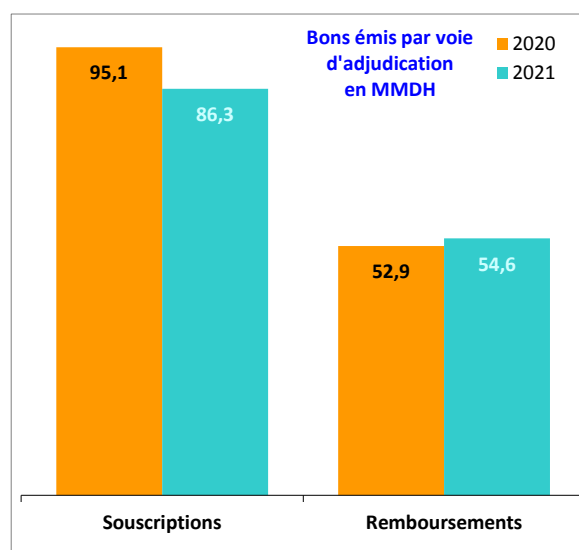
Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 3,7 MMDH contre 6,2 MMDH en début d'exercice.

Dettes intérieure

S'élevant à 636,9 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 5,4% par rapport à son niveau à fin décembre 2020. Ceci s'explique notamment par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 31,7 MMDH, résultant de souscriptions pour 86,3 MMDH et de remboursements pour 54,6 MMDH contre un recours au marché des adjudications pour un montant net de 42,2 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 95,1 MMDH et de remboursements pour 52,9 MMDH.

Encours de la dette intérieure					
	2020	Souscrip.	Rembour.	2021	Var %
Adjudications	600 741	86 263	54 556	632 448	5,3%
13 semaines	2 284,0	2 553,3	4 337,3	500	
26 semaines	7 478,6	3 328,4	7 790,9	3 016	
52 semaines	23 062,1	6 947,8	9 985,3	20 025	
2 ans	56 936,8	28 583,0	7 891,2	77 629	
5 ans	159 383,6	23 663,6	10 392,8	172 654	
10 ans	121 781,4	10 276,3	7 461,6	124 596	
15 ans	125 335,9	2 845,2	6 696,7	121 484	
20 ans	72 383,5	5 474,1	0,0	77 858	
30 ans	32 095,3	2 591,3	0,0	34 687	
Autres	3 489	4 487	3 540	4 436	27,1%
Total	604 230	90 750	58 096	636 884	5,4%



Opérations de la gestion active de la dette intérieure

A fin juillet 2021 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette.

Ces opérations ont porté sur un montant global de 12,4 MMDH.

Maturités	Echanges	
	Remboursés	Emis
52 semaines	3 401,0	
2 ans	2 623,7	
5 ans	5 459,0	5 357,2
10 ans	956,0	2 563,4
15 ans		1 172,4
20 ans		1 867,4
30 ans		1 392,4
Total	12 439,7	12 352,8